



EN BREF :

- L'huile de dormance.
- La taille des chancres au printemps.
- Vérification des nouveaux arrivages.

Bienvenue pour cette nouvelle saison du Réseau pépinières ornementales. Le groupe de travail du RAP-Pépinières a déjà commencé les conférences téléphoniques de la saison 2004.

TRAITEMENT À L'HUILE DE DORMANCE

Le printemps est la période propice pour un traitement à l'huile de dormance pour limiter les oeufs d'insectes, et les acariens (mites rouges et phytoptes) au moment où les populations sont à leur plus bas. Les kermès, les lécanies et les cochenilles adultes qui ont hiverné sur l'écorce des plants sont aussi détruits par l'huile de dormance. L'application doit se faire avant le débourrement et s'il n'y a pas de risque de gel dans les 24 heures suivant l'application. Pour accroître l'efficacité des traitements contre les tétranyques, il est préférable d'attendre que les températures de jour atteignent environ 15 à 17 °C durant la journée.

Dans le cas des pommiers et des pommiers, on peut faire une application quelque temps après le débourrement sans causer de dommage aux plants. On peut encore appliquer l'huile à **demi-dose** jusqu'au stade pré-bouton rose. On reconnaît ce stade lorsque le feuillage est pleinement épanoui et que les bourgeons floraux sont ouverts sans qu'on ne puisse distinguer la couleur de la fleur. Lorsqu'on veut contrôler les tétranyques, il est toujours important d'utiliser beaucoup de liquide pour s'assurer que le produit va atteindre les acariens.

Il est naturellement essentiel de lire l'étiquette pour connaître les contre-indications, les phytotoxicités, etc. **Il n'est pas recommandé d'appliquer de l'huile sur certaines plantes dont les épinettes et les genévriers bleus, les érables rouges et japonais, l'érable à sucre, le caryer, le pin de Douglas et certains pommiers.**

LA TAILLE DES CHANCRES AU PRINTEMPS

La fin de l'hiver est une période favorable à la progression des champignons et des bactéries responsables de divers chancres sur les plantes ligneuses. Il faut prioritairement diminuer les sources d'inoculum par l'éradication des chancres et la taille des plants malades.

État de la situation

Ce n'est qu'à l'approche de la saison de végétation que les symptômes se manifestent.

Chancre cytosporéen de l'épinette

Espèces sensibles : il affecte toutes les espèces d'épinettes et particulièrement l'épinette du Colorado et l'épinette de Norvège.

Symptômes et dégâts : une ou des branches avec des aiguilles sèches apparaissent ici et là sur les sujets atteints. Chez les cultivars bleus, les aiguilles prennent une teinte rose. Sur l'écorce, à la limite de la partie morte et de la partie saine de la branche, on peut apercevoir un enduit blanc avec des reflets bleutés comme si on y avait échappé de la peinture blanche.

Dépérissement nectrien (maladie du corail)

Espèces sensibles : on le retrouve sur la plupart des végétaux feuillus cultivés en pépinière. L'érable et le févier semblent ses hôtes préférés.

Symptômes et dégâts : les plaies de toutes sortes (taille, chicots, gélivure, insolation, blessure mécanique) sont colonisées par ce parasite faible. Des pustules, d'abord orange puis devenant noires, d'environ 0,5 à 1,0 mm de diamètre, sur des tissus morts sont la principale caractéristique de ce chancre. Contrairement au chancre nectrien, il n'y a pas de succession de cals concentriques à chaque année. Cette maladie est souvent présente dans les nouvelles plantations en difficulté. La plupart du temps, elle est un indice de mauvaises pratiques culturales.

Brûlure bactérienne des rosacées

Espèces sensibles : toutes les plantes appartenant à la famille des Rosacées peuvent être atteintes par cette maladie dévastatrice.

Symptômes et dégâts : au début, les chancres sur les branches ou le tronc semblent imbibés d'eau. Peu de temps après, la surface de l'écorce s'affaisse et se fendille à la limite de l'écorce saine. À ce stade, si l'arbre est vigoureux, les chancres ne progressent généralement plus pour le reste de la saison.

Chancre cytosporéen du frêne

Espèces sensibles : cette maladie affecte les plantations de frêne de Pennsylvanie un peu partout au Québec.

Symptômes et dégâts : les chancres brun rougeâtre apparaissent vers la fin avril dans la région de Montréal, ils sont ronds et leur diamètre varie entre 0,3 et 1,8 cm. Une lenticelle (petite ouverture) est toujours présente au centre du chancre. Généralement, l'arbre cicatrise complètement la plaie avant la fin de la saison, ce qui donne toutefois une mauvaise apparence au tronc. Lorsque le nombre de chancres est important, il arrive que l'arbre devienne une perte totale.



Stratégie d'intervention

- Dans tous ces cas, il est prioritaire de diminuer les sources d'inoculum en éliminant les chancre le plus tôt possible. La taille est sans aucun doute la meilleure méthode pour minimiser la propagation de la maladie dans une plantation.
- Désinfecter, entre chaque coupe, les outils utilisés pour la taille.
- Détruire les débris de branches infectées.
- L'usage de fongicides ou de bactéricides doit venir en second lieu et ne doit jamais remplacer de saines pratiques culturales.
- N'hésitez pas à faire parvenir des échantillons de plants malades ou d'insectes au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ pour en certifier l'identification. L'adresse pour les faire parvenir apparaît ci-dessous.

Laboratoire de diagnostic en phytoprotection

MAPAQ – Complexe scientifique
2700, rue Einstein, D.1.200H
Sainte-Foy (Québec) G1P 3W8

Texte rédigé par :

Mario Comtois, B.Sc.Biol.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

MARIE-CLAUDE LIMOGES, agronome, M.Sc.

Directrice en pépinière, avertisseuse

Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale

3230, rue Sicotte, bureau B-219, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

Téléphone : (450) 778-6514 – Télécopieur : (450) 778-6537

Courriel : mclimoges@iqdho.com

Édition et mise en page : Lise Gauthier, d.t.a. et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 01 – pépinières ornementales – 27 avril 2004

